



**KPMG S.A.**  
**Lorraine**  
Immeuble Quai Ouest  
35 avenue du XXème Corps  
BP 50279  
54005 Nancy Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)3 83 92 70 00  
Télécopie : +33 (0)3 83 92 70 10  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# BTP CFA Grand Est

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019  
BTP CFA Grand Est  
ZAC du Breuil - 1 Rue Nicolas Pierson - 54700 Pont à Mousson  
*Ce rapport contient 31 pages*  
Référence : PZ/SD/DC



**KPMG S.A.**  
**Lorraine**  
Immeuble Quai Ouest  
35 avenue du XXème Corps  
BP 50279  
54005 Nancy Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)3 83 92 70 00  
Télécopie : +33 (0)3 83 92 70 10  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **BTP CFA Grand Est**

Siège social : ZAC du Breuil - 1 Rue Nicolas Pierson - 54700 Pont à Mousson  
Fonds associatifs : €. 40 779 559

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Au Conseil d'Administration de l'association BTP CFA Grand Est,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association BTP CFA Grand Est relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Trésorier le 10 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne la traduction comptable des conventions de financement public.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier sur la gestion et la situation morale et financière de l'association arrêté le 10 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au Conseil d'Administration appelé à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



**BTP CFA Grand Est**  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*  
15 mai 2020

— il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nancy, le 15 mai 2020

KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Zeimett', written over a horizontal line.

Patrick Zeimett  
Associé

## Bilan actif

Document fin d'exercice

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311218
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>644 279,45</b>	<b>444 117,08</b>	<b>200 162,37</b>	<b>109 832,89</b>
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brevets, droits simil	552 522,51	444 117,08	108 405,43	18 075,95
Fonds commercial	91 756,94		91 756,94	91 756,94
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>84 487 202,29</b>	<b>43 676 126,35</b>	<b>40 811 075,94</b>	<b>37 713 642,51</b>
Terrains	1 355 900,55	746 526,50	609 374,05	646 480,74
Constructions	37 112 986,22	18 295 278,73	18 817 707,49	19 775 737,80
Constructions sur sol d'autrui	14 392 216,36	9 395 523,30	4 996 693,06	5 501 653,71
Installations techn., mat., outil	12 734 604,81	9 975 631,67	2 758 973,14	3 170 135,45
Autres immob. corporelles	6 491 335,51	5 263 166,15	1 228 169,36	1 189 068,26
Immobilisations en cours	12 400 158,84		12 400 158,84	7 430 566,55
<b>Immobilisations financières</b>	<b>381 122,54</b>	<b>301 509,51</b>	<b>79 613,03</b>	<b>92 316,99</b>
Part.Financières & Créances ratt.	381 122,54	301 509,51	79 613,03	92 316,99
<b>Autres immobilisations Financières</b>	<b>23 477,00</b>		<b>23 477,00</b>	<b>40 845,00</b>
Prêts				
Dépôts et Cautionnements versés	3 481,00		3 481,00	20 849,00
Autres créances immobilisées	19 996,00		19 996,00	19 996,00
<b>TOTAL (I) ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>85 536 081,28</b>	<b>44 421 752,94</b>	<b>41 114 328,34</b>	<b>37 956 637,39</b>
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>189 450,23</b>		<b>189 450,23</b>	<b>195 407,68</b>
Matières premières & approvision	189 450,23		189 450,23	195 407,68
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>	<b>12 462 465,82</b>	<b>10 175,90</b>	<b>12 452 289,92</b>	<b>14 682 438,81</b>
Fournisseurs débiteurs	10 051,03		10 051,03	6 201,83
Apprentis, commensaux & autres cl.	959 547,11	7 995,90	951 551,21	568 295,31
Personnel et comptes rattachés	273,52		273,52	2 810,04
Sécurité Sociale et autres organ.	26 340,80		26 340,80	32 391,87
Etat et autres collectivités publ.	11 414 964,90		11 414 964,90	14 004 172,29
Débiteurs divers	51 288,46	2 180,00	49 108,46	68 567,47
Comptes transitoires ou d'attentes				
<b>Disponibilités</b>	<b>5 258 916,13</b>		<b>5 258 916,13</b>	<b>4 661 180,55</b>
Valeurs mobilières de placement	997 500,00		997 500,00	997 500,00
Comptes de liaisons débiteurs				
Banques, établissements financiers	4 256 752,86		4 256 752,86	3 658 849,76
Caisses	4 663,27		4 663,27	4 830,79
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>197 518,32</b>		<b>197 518,32</b>	<b>221 891,30</b>
Charges constatées d'avance	197 518,32		197 518,32	221 891,30
<b>TOTAL (II) ACTIF CIRC.&amp;CPTES REGUL.</b>	<b>18 108 350,50</b>	<b>10 175,90</b>	<b>18 098 174,60</b>	<b>19 760 918,34</b>

**BTP CFA GRAND EST**  
CONSOLIDATION  
1, rue Nicolas Pierson  
ZAC DU BREUIL  
54700 PONT A MOUSSON

## Bilan actif

Document fin d'exercice

N° Siret 783347024  
NAF (APE) 8532Z  
N° Identifiant  
Période du 01/01/19  
au 31/12/19  
Tenue de compte : €

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311218
<b>TOTAL GENERAL (I à II)</b>	<b>103 644 431,78</b>	<b>44 431 928,84</b>	<b>59 212 502,94</b>	<b>57 717 555,73</b>

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311218
<b>Fonds propres</b>			<b>1 560 462,54</b>	<b>2 339 651,22</b>
Fonds associatifs ss droit de rep.			1 471 520,86	1 471 520,86
Réserves			122 058,78	122 058,78
Report à nouveau			-33 117,10	746 071,58
<b>Autres fonds associatifs</b>			<b>39 219 096,57</b>	<b>27 415 765,95</b>
Fonds associatifs avec droit rep.			2 250,00	2 250,00
Résultat sous controle tiers fin.				
Résultat de l'exercice			210 545,42	-779 188,68
Subventions d'investissement			39 006 301,15	28 192 704,63
<b>TOTAL (I) FONDS ASSOCIATIFS</b>			<b>40 779 559,11</b>	<b>29 755 417,17</b>
Provisions pour risques			38 544,00	129 153,67
Provisions pour charges			1 645 412,17	1 628 964,17
Provisions pour charges répartir				
<b>TOTAL (II) PROV.RISQUES &amp; CHARGES</b>			<b>1 683 956,17</b>	<b>1 758 117,84</b>
Fonds dédiés			369 963,67	404 817,08
<b>TOTAL (III) FONDS DEDIES</b>			<b>369 963,67</b>	<b>404 817,08</b>
Emprunts auprès étab. de crédit			875 710,95	1 157 960,59
Dépôts et cautionnements reçus				
Emprunts et dettes conditions part				
Autres Emprunts & dettes assimilés			844,58	1 130,13
Comptes de liaisons créditeurs				
Banques, etblts financiers & assim				
Fournisseurs & cptes rattachés			2 241 987,28	1 668 624,23
Apprentis, commensaux & autres cl.				
Personnel et comptes rattachés			1 004 531,91	1 042 608,48
Sécurité Sociale & autres org.soc.			1 254 488,88	1 437 700,73
Etats & autres collectivités publ.			10 432 928,71	19 566 569,41
Créditeurs divers			203 600,13	226 029,08
Comptes transitoires ou d'attente				
Produits constatés d'avance			364 931,55	698 580,99
<b>TOTAL (IV) DETTES &amp; CPTES DE REGUL.</b>			<b>16 379 023,99</b>	<b>25 799 203,64</b>
<b>TOTAL GENERAL (I à IV)</b>			<b>59 212 502,94</b>	<b>57 717 555,73</b>

Détail des postes			Au 311219	Au 311218
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>Coût d'achat des marchandises</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stocks de march.				
<b>Consommation exercice /tiers</b>			<b>8 015 915,41</b>	<b>7 772 772,76</b>
Achats matières premières			848 322,96	779 479,95
Achats autres approvisionnements			47 734,70	46 950,63
Variation de stocks Mat./approv.			5 957,45	14 522,01
Autres achats et charges externes			7 113 900,30	6 931 820,17
<b>Impôts, taxes et vers. assimilés</b>			<b>914 929,69</b>	<b>760 983,16</b>
Impôts, taxes et vers/ assimilés			914 929,69	760 983,16
<b>Charges du personnel</b>			<b>13 155 066,63</b>	<b>13 600 546,13</b>
Salaires et traitements			9 489 212,49	9 468 842,83
Charges sociales			3 665 854,14	4 131 703,30
<b>Dotations aux amortis. &amp; provisions</b>			<b>3 258 722,05</b>	<b>3 482 149,02</b>
Amort. sur immobilisations			3 089 372,02	3 123 023,35
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant			7 218,03	13 080,00
Amort. pour risque et charges			162 132,00	346 045,67
<b>Autres charges</b>			<b>85 804,79</b>	<b>94 064,47</b>
Autres charges			85 804,79	94 064,47
<b>TOTAL I</b>			<b>25 430 438,57</b>	<b>25 710 515,54</b>
<b>QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)</b>				
Quotes-parts résultats/op comm.				
<b>CHARGES FINANCIERES (III)</b>			<b>39 649,79</b>	<b>59 913,39</b>
Dot. aux amort. & aux provisions			12 703,96	12 703,96
Intérêts et charges assimilées			26 945,83	47 209,43
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)</b>			<b>131 022,80</b>	<b>89 260,61</b>
Sur opérations de gestion			88 610,72	88 951,25
Sur opérations en capital			3 868,08	309,36
Dotations aux amort. & provis.			38 544,00	
<b>PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)</b>				
Partic. salariés Expansion				
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)</b>			<b>3 087,75</b>	<b>7 784,21</b>
Impôts sur les bénéfices			3 087,75	7 784,21
<b>Engagements à réaliser</b>			<b>8 283,78</b>	<b>251 877,20</b>
Engagement à réaliser			8 283,78	251 877,20
<b>Solde créditeur</b>			<b>210 545,42</b>	
Bénéfice			210 545,42	
<b>TOTAL GENERAL (CHARGES)</b>			<b>25 823 028,11</b>	<b>26 119 350,95</b>

Détail des postes		Au 311219	Au 311218
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Montant net Chiffre d'affaires (A)</b>		<b>2 430 877,39</b>	<b>2 192 462,66</b>
Ventes de marchandises			
Production vendue (B&S)		2 430 877,39	2 192 462,66
<b>Autres produits d'exploitation (B)</b>		<b>20 066 077,49</b>	<b>19 871 275,98</b>
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		19 593 946,38	18 961 186,71
Reprise /prov. & transferts charge		335 913,61	719 466,90
Autres produits		136 217,50	190 622,37
<b>TOTAL (A+B)</b>		<b>22 496 954,88</b>	<b>22 063 738,64</b>
<b>QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)</b>			
Quotes parts résultat/op. comm.			
<b>PRODUITS FINANCIERS (III)</b>		<b>30 360,76</b>	<b>34 477,39</b>
De participations		300,00	320,00
D'autres valeurs mobil. & créances			
Autres intérêts et produits assim.		30 060,76	34 157,39
Reprise/provis. & transf. charges			
Différ. positives de change			
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.			
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)</b>		<b>3 272 317,81</b>	<b>3 224 071,62</b>
Sur opérations de gestion		227 090,01	219 693,29
Sur opér. de capital, cess. actifs		5 400,00	
Sur opér. de capital, subv. d'inv.		2 960 674,13	2 988 458,50
Autres opér. de capital			15 919,83
Reprises/prov. & transf.de charges		79 153,67	
<b>Report de ressources non utilisées</b>		<b>23 394,66</b>	<b>17 874,62</b>
Report des ressources non utilisées		23 394,66	17 874,62
<b>Solde débiteur</b>			<b>779 188,68</b>
Perte			779 188,68
<b>TOTAL GENERAL (PRODUITS)</b>		<b>25 823 028,11</b>	<b>26 119 350,95</b>

**Association BTP CFA Grand Est**

Annexe aux comptes annuels  
de l'exercice clos le  
31 décembre 2019  
Montants exprimés en Euros

*Ce rapport contient 21 pages*  
ANNEXE GLOBAL 31.12.2019

**Table des matières**

1	Faits majeurs	1
1.1	Evénements principaux de l'exercice	1
1.2	Evènements post clôture	1
1.3	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.3.1	Présentation des comptes	1
1.3.2	Méthode générale	2
2	Informations relatives au bilan	3
2.1	Actif	3
2.1.1	Tableau des immobilisations	3
2.1.2	Tableau des amortissements	3
2.1.3	Immobilisations incorporelles	3
2.1.4	Immobilisations corporelles	4
2.1.5	Immobilisations financières	5
2.1.6	Evaluation des stocks	5
2.1.7	Créances	6
2.1.8	Produits à recevoir	6
2.1.9	Placements financiers	6
2.1.10	Charges constatées d'avances	7
2.2	Passif	8
2.2.1	Fonds associatifs	8
2.2.2	Provisions pour risques et charges	9
2.2.3	Fonds dédiés – Tableaux de suivi	11
2.2.4	Etat des dettes	12
2.2.5	Charges à payer	13
2.2.6	Produits constatés d'avance	13
3	Informations relatives au compte de résultat	14
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	14
3.2	Résultat financier	14
3.3	Résultat exceptionnel	15
3.4	Résultat par établissement	15
3.4.1	Avant répartition des frais de siège	15
3.4.2	Après répartition des frais de siège	16
3.5	Statut fiscal de l'association	17
4	Autres informations	18
4.1	Informations relatives à la rémunération des dirigeants	18
4.2	Honoraires des commissaires aux comptes	18
4.3	Engagements hors bilan	19
4.3.1	Dettes garanties par des sûretés réelles	19
4.3.2	Engagements financiers	19

# **1 Faits majeurs**

## **1.1 Evénements principaux de l'exercice**

La réforme de l'apprentissage issue de la « Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a produit ses premiers effets financiers en 2019 avec la prise en compte des recettes concernant les contrats d'apprentissage hors convention régionale.

## **1.2 Evènements post clôture**

Une crise sanitaire très grave est à déplorer en France et dans le Monde en ce début d'année 2020.

L'organisation mondiale de la santé a déclaré le 30 Janvier 2020 que la flambée épidémique constituait une urgence de santé publique de portée internationale. Le 11 mars 2020, l'OMS qualifiant le COVID -19 de pandémie.

Des mesures de confinement ont été décrétées par le gouvernement français à partir le 12 mars 2020.

Cette situation affecte le fonctionnement de BTP CFA Grand Est puisque :

- Les apprentis n'ont plus accès aux centres de formation depuis le lundi 16 mars 2020 et sont à disposition de leur employeur respectif
- Les salariés ont été placés en télétravail depuis cette date

Ces mesures de protection sanitaire évoluent en fonction des dispositions gouvernementales.

Sur le plan financier, la facturation auprès des OPCO se poursuit ; BTP CFA Grand Est est nécessairement affecté par la réduction voire l'arrêt total des activités de Formation Continue pendant la période de confinement.

Enfin, cette crise sanitaire rend plus difficile la démarche de prospection auprès des entreprises en vue de la prochaine rentrée.

Toutefois, au regard de la trésorerie dont dispose BTP CFA Grand Est, cette situation ne remet pas en cause, dans l'immédiat, la continuité d'exploitation de l'association.

## **1.3 Principes, règles et méthodes comptables**

### **1.3.1 Présentation des comptes**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

le bilan,  
le compte de résultat,  
l'annexe.

### **1.3.2 Méthode générale**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Actif

#### 2.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements					
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Apports suite à fusion	Augment.	Diminut.	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	525 242		119 037		644 279
Immobilisations corporelles	70 917 144		1 192 373	22 474	72 087 043
Immobilisations en cours	7 430 567		5 455 303	485 711	12 400 159
Immobilisations financières	421 968			17 368	404 600
<b>TOTAL</b>	79 294 920		6 766 714	525 552	85 536 081

#### 2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements					
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Appports suite à fusion	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	415 409		28 708	-	444 117
Immobilisations corporelles	40 634 068		3 060 664	18 606	43 676 126
Immobilisations financières	288 806		12 704		301 510
<b>TOTAL</b>	41 338 283		3 102 076	18 606	44 421 753

#### 2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

**2.1.3.1 Méthode d'amortissement**

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 3 ans

**2.1.4 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les investissements pratiqués en 2019 dans le poste immobilisations en cours correspondent à des dépenses effectuées dans le cadre de plusieurs projets :

- la mise en place d'un système d'aspiration dans l'atelier menuiserie et des travaux de relamping dans l'ensemble des bâtiments du CFA10. Le coût total de ces travaux s'est élevé à 324 457 € et a été remonté en immobilisations achevées suite à l'achèvement de ces chantiers en juin 2019,
- du matériel acheté dans le cadre de la réhabilitation des ateliers du CFA54: il a été transféré pour 117 548 € en immobilisations achevées au cours de l'exercice 2019,
- des travaux effectués sur le bâtiment E (2<sup>ème</sup> tranche) dans le cadre de la rénovation du CFA54. Au 31/12/2019 le cumul des investissements pratiqués s'élevait à 8 018 K€. Ils seront transférés en immobilisations achevées en 2020 après l'achèvement définitif de ces travaux,
- des travaux de rénovation du CFA88 engagés en 2017 depuis le rachat des bâtiments à l'EVV : le montant total de l'en cours s'élevait au 31/12/2019 à 4 324 K€.

Les investissements pratiqués en 2016 dans le poste immobilisations en cours du CFA51 correspondent à des dépenses effectuées dans le cadre de la construction d'une cellule PRAXIBAT (57 988 €) : le projet a cependant été mis en suspens mais devrait être réactivé à moyen terme.

**2.1.4.1 Méthode d'amortissement**

<b>Types d'immobilisations</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
Constructions	Linéaire	3 à 50 ans (composants)
Installations techniques,	Linéaire	1 à 40 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	1 à 30 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 15 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 15 ans

**2.1.5 Immobilisations financières****2.1.5.1 Nature des immobilisations**

Ce poste concerne essentiellement le CFA de CHAUMONT. Il s'agit de participations financières du CCCA-BTP (2 300 000 francs) et du Conseil Régional (200 000 francs) perçues entre 1993 et 1998 concourant au financement d'une construction sur sol d'autrui. Ces participations inscrites à l'actif trouvent leur contrepartie dans l'inscription d'une subvention d'équipement de même montant au passif (classe 13).

Les autres immobilisations financières correspondent :

- aux versements de dépôts et cautionnements pour 3 481 €,
- à l'achat de 1 000 parts sociales Caisse d'Epargne pour 19 996 €.

**2.1.5.2 Amortissements sur immobilisations financières**

La participation financière figurant à l'actif du CFA BTP de Chaumont est amortie sur une durée de 30 ans, la subvention d'investissement étant rapportée au résultat au même rythme.

**2.1.6 Evaluation des stocks**

Les stocks sont composés de :

- Matières d'œuvre, outillage :	182 720 €
- Fournitures consommables :	6 730 €
<b>TOTAL</b>	<b>189 450 €</b>

Ils sont évalués à leur coût d'achat.

**2.1.7 Créances**

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	959 547	959 547	
Autres	11 502 919	11 502 919	
Charges constatées d'avance	197 518	197 518	
<b>TOTAL</b>	<b>12 659 984</b>	<b>12 659 984</b>	<b>-</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

**2.1.8 Produits à recevoir**

Indemnités journalières de sécurité sociale à recevoir :	26 341 €
Fournisseurs, avoirs à recevoir :	10 051 €
Clients factures à établir :	366 356 €
Subventions à recevoir :	10 126 563 €
Divers-Produits à recevoir :	49 108 €
Intérêts courus à recevoir :	43 412 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 621 831 €</b>

**2.1.9 Placements financiers**

Nature des placements	Montant inscrit à l'actif du bilan
Contrats de capitalisation	997 500
livrets d'épargne	3 325 633
<b>Total</b>	<b>4 323 133</b>

**2.1.10 Charges constatées d'avances**

Elles s'élèvent à 197 518 € et affectent uniquement le résultat d'exploitation.

**2.2 Passif****2.2.1 Fonds associatifs****2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise**

Libellé	Solde au début de l'exercice	Apports Suite à fusion	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Apports de fusion (1)	1 471 521		0	0	1 471 521
Réserves	122 059		0	0	122 059
Report à nouveau	746 072		0	779 189	-33 117
Résultat N-1	- 779 189		779 189		0
Résultat N			210 545		210 545

(1) Apports suite à fusions absorptions réalisées à effet au 01/01/2011 :

- o CFA Marne = 505 027
- o CFA Haute-Marne = 148 097
- o CFA Aube = 818 397

**2.2.1.2 Autres fonds associatifs**

Libellé	Solde au début de l'exercice	Apports suite à fusion	Augment.	Diminut°	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>					0
Apports					0
Subventions d'investissements sur biens renouvelables par l'organisme					0
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	2 250				2 250
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	0				0
<b>Subventions d'investissements sur biens non renouvelables par l'organisme</b>	28 192 705		13 774 271	2 960 674	39 006 301
<b>Provisions réglementées</b>					0
<b>Droits des propriétaires (Commodat)</b>					0

**2.2.2 Provisions pour risques et charges****2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges**

Situations et mouvements					
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Apports suite à fusion	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	129 154		38 544	129 154	38 544
Provisions pour charges	1 628 964		162 132	145 684	1 645 412
<b>TOTAL</b>	1 758 118		200 676	274 838	1 683 956

**2.2.2.2 Evaluation des provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont constituées de :

Provision pour litige prudhommal = 38 544 €

Cette provision concerne un seul salarié sur la base du seul principe de prudence et sans reconnaître le bien fondé des demandes, la provision correspond à l'intégralité des demandes.

Provision pour engagement de retraites = 1 514 648 €

Provisions pour primes médailles du travail = 130 764 €

**2.2.2.3 Engagements pris en matière de retraite**

La provision est assise sur l'ensemble de l'effectif salarié CDI et est calculée sur la base des hypothèses économiques suivantes :

Age de départ = 62 ans

Taux d'évolution des salaires = 1 %

Taux de charges sociales = 40 % pour les Formateurs et 50% pour les autres salariés

Taux d'actualisation = 1.20 %

Taux de turn-over : 4% pour les cadres et 3% pour les ETAM (jusqu'à 55 ans)

#### 2.2.2.4 Engagements pris en matière de primes médailles du travail

La provision est assise sur l'ensemble de l'effectif salarié CDI et est calculée sur la base des hypothèses économiques suivantes :

Taux d'actualisation = 1.20 %

Barème appliqué en Champagne Ardenne:

- Médaille d'argent (20 ans) : 200 € + 5 € par année d'ancienneté dans l'association,
- Médaille vermeil (30 ans) : 300 € + 5 € par année d'ancienneté dans l'association,
- Médaille or (35 ans) : 350 € + 5 € par année d'ancienneté dans l'association,
- Médaille Grand or (40 ans) : 350 € + 5 € par année d'ancienneté dans l'association,

Barème appliqué au CFA de Pont à Mousson:

- Médaille d'argent (20 ans) : 762 €,
- Médaille vermeil (30 ans) : 1 067 €,
- Médaille or (35 ans) : 1 500 €,
- Médaille Grand or (40 ans) : 1 500 €,

Barème appliqué au CFA d'Arches :

- Médaille d'argent (20 ans) : 550 €,
- Médaille vermeil (30 ans) : 770 €,
- Médaille or (35 ans) : 880 €,
- Médaille Grand or (40 ans) : 1 100 €,

**2.2.3 Fonds dédiés – Tableaux de suivi****2.2.3.1 Subventions de fonctionnement affectées**

Sites concernés	Fonds dédiés au début de l'exercice A	Apports suite à fusion B	Utilisation en cours d'exercice (7894) C	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894) D	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) E=A+B-C+D
CFA 08	51 467		9 060	3 590	45 996
CFA 10	92 080		10 595		81 485
CFA 51	77 774		9 060	3 656	72 370
CFA 52	61 442		9 060	1 038	53 420
CFA 54	62 808		9 060	5 785	59 533
CFA 88	59 247		9 060	6 973	57 159
<b>TOTAL</b>	<b>404 817</b>		<b>55 895</b>	<b>21 041</b>	<b>369 964</b>

**2.2.3.2 Nature des fonds dédiés**

Les fonds dédiés se ventilent de la manière suivante :

- Excédents sur foyer socio-éducatif : 177 024 €

Les CFA constatent en fonds dédiés les excédents cumulés réalisés par leur foyer socio-éducatif.

- Report subvention CCCA-BTP : 192 940 €  
pour le financement de projets de construction virtuelle et réalité augmentée.

**2.2.3.3 Dons manuels, legs et donations affectées**

Situations	Nature du bien financé	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde en fin d'exercice
Ressources		A	B	C	D=A+B-C
- Dons manuels					
<i>sous-total</i>	-	-	-	-	-
- Legs et donations	Statue CFA 08	2 250,00			2 250,00
<i>sous-total</i>		2 250,00	-	-	2 250,00
<b>TOTAL</b>		2 250,00	-	-	2 250,00

**2.2.4 Etat des dettes**

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	876 556	286 369	590 187	
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 981 038	1 981 038		
Dettes fiscales et sociales	2 416 474	2 416 474		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	260 949	260 949		
Autres dettes	10 479 076	10 479 076		
Produits constatés d'avance	364 932	364 932		
<b>TOTAL</b>	16 379 024	15 788 837	590 187	-
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	282 250			

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

### 2.2.5 Charges à payer

Intérêts courus sur emprunts :	845 €
Fournisseurs, factures non parvenues :	626 187 €
Dettes provisionnées sur congés à payer :	1 430 838 €
Autres charges sociales à payer	- €
Autres charges fiscales à payer :	8 621 €
Divers, charges à payer :	49 583 €
<b>Soit au total de</b>	<b>2 116 074 €</b>

### 2.2.6 Produits constatés d'avance

Ils s'élèvent à 364 932 € et affectent uniquement le résultat d'exploitation.

### 3 Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1 Ventilation des produits d'exploitation

##### Tableau de répartition des produits d'exploitation

Ressources propres (cotisations, prestations de service...)	2 430 877
Subventions	17 147 172
Taxe d'apprentissage	2 446 774
Autres produits	136 218
Reprise de provisions	207 688
Transferts de charges	128 225
<b>Total</b>	<b>22 496 955</b>

#### 3.2 Résultat financier

Produits financiers	30 361 €
Charges financières	<u>39 650 €</u>
Résultat financier	- 9 289 €

Les charges financières sont composées :

- Des intérêts sur emprunts :	26 445 €
- De l'amortissement de la participation financière au niveau de la Haute-Marne inscrite pour 381 123 € :	12 704 €
- De frais et agios bancaires :	288 €
- D'autres charges financières diverses :	213 €

Les produits financiers sont constitués :

- De revenus de titres de participation :	300 €
- D'intérêts sur livrets, comptes courants et contrats de capitalisation	30 061 €

### 3.3 Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels	3 272 318 €
Charges exceptionnelles	<u>131 023 €</u>
Résultat exceptionnel	3 141 295 €

Les charges exceptionnelles sont composées de :

- amendes et pénalités :	600 €
- dons exceptionnels :	235 €
- indemnités versées à d'anciens salariés pour des affaires prud'homales :	79 154 €
- valeurs nettes comptables d'immobilisations sorties :	3 868 €
- dotation provision pour un litige avec un salarié :	38 544 €
- charges exceptionnelles diverses sur opération de gestion :	8 622 €

Les produits exceptionnels correspondent à :

- La quote-part de subventions d'investissements virées au compte de résultat :	2 960 674 €
- de produits de cession d'immobilisations corporelles :	5 400 €
- de reprises de provisions suite au dénouement d'affaires prud'homales :	79 154 €
- des compléments ou régularisations de subventions d'exercices antérieurs :	216 718 €
- des annulations de dettes anciennes :	3 182 €
- Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion :	7 190 €

### 3.4 Résultat par établissement

#### 3.4.1 Avant répartition des frais de siège

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
CFA 08		233 756
CFA 10		265 054
CFA 51		374 233
CFA 52		162 156
CFA 54		417 143
CFA 88		202 263
SIEGE	1 444 060	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>210 545</b>	

**3.4.2 Après répartition des frais de siège**

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
CFA 08		27 297
CFA 10		69 458
CFA 51	31 576	
CFA 52		5 904
CFA 54		153 786
CFA 88	14 323	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>210 545</b>	

Les frais de siège ont été répartis sur la base : 
$$\frac{\text{effectif apprentis établissement}}{\text{effectif apprentis total}}$$

après affectation des frais directement imputables aux CFA et imputation forfaitaire de charges fixes.

Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	CFA 08	CFA 10	CFA 51	CFA 52	CFA 54	CFA 88	SIEGE	TOTAL
ETAM	37,24	34,40	43,14	16,72	40,72	35,23	5,16	212,61
CADRE	3,00	3,00	4,60	1,36	3,83	3,00	7,80	26,59
<b>TOTAL</b>	<b>40,24</b>	<b>37,40</b>	<b>47,74</b>	<b>18,08</b>	<b>44,55</b>	<b>38,23</b>	<b>12,96</b>	<b>239,20</b>

L'effectif est renseigné en équivalent temps plein.  
Seul le personnel salarié de l'association est renseigné.

### 3.5 Statut fiscal de l'association

Compte tenu de son objet, l'association est assujettie aux impôts commerciaux (CET, IS) sur une quote-part de ses activités lucratives.

Compte tenu du déficit fiscal dégagé sur 2019, aucun impôt sur les bénéfices n'a été constaté sur l'exercice.

Par ailleurs, l'association reste redevable de :

La taxe sur les salaires, étant acquis que les personnels pédagogiques en sont exonérés.

L'IS sur certains produits financiers.

Un impôt de 3 088 € est ainsi appréhendé en 2019 au titre des intérêts sur livrets, contrats de capitalisation, parts sociales et comptes courants rémunérés.

## 4 Autres informations

### 4.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association doit indiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés. L'association compte un seul cadre dirigeant. Il s'agit du Secrétaire Général. Sa rémunération n'est pas ici indiquée compte tenu du caractère confidentiel.

### 4.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes :

	CAC
Au titre du contrôle des comptes	48 005 €
Autres prestations	- €
Honoraires totaux	48 005 €

**4.3 Engagements hors bilan****4.3.1 Dettes garanties par des sûretés réelles**

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Emprunt Banque Kolb CFA 08	Hypothèques sur immeuble Poix-Terron	-
Emprunt BCMNE CFA 51	Hypothèque sur le droit au bail à construction	-
Emprunts Caisse d'Epargne CFA08 & CFA51	Nantissement de comptes à terme pour un total de 200 000 €	693 490
Leasing	Cautions bancaires	27 650

**4.3.2 Engagements financiers**

Les intérêts restant à échoir s'élèvent à :

Emprunt CFA 08 = 18 084 €

Emprunt CFA 51 = 14 003 €

Emprunt OG = 2 966 €